

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ERES TRUSTEAM FLEX – Part T

Fonds d'épargne salariale soumis au droit français. Ce fonds est géré par la société de gestion de portefeuille Eres Gestion.

Nom du produit | ERES TRUSTEAM FLEX

Nom de l'initiateur du PRIIP | Eres Gestion

Code AMF | 990000119359

Site internet | www.eres-group.com/eres-gestion

Appelez le 01 76 49 75 35 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Eres Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Eres Gestion est agréée en France sous le n° GP 07000005 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés | 10/04/2026

AVERTISSEMENT

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type | ERES TRUSTEAM FLEX (ci-après le « FCPE ») est un fonds d'épargne salariale de droit français constitué sous forme de Fonds commun de placement d'entreprise pour l'application :

- de divers accords de participation négociés entre les entreprises et leur personnel,
- des divers plans d'épargne d'entreprise, plan d'épargne pour la retraite collectif, plan d'épargne retraite, plan d'épargne interentreprises, plan d'épargne pour la retraite collectif interentreprises, établis entre les entreprises et leurs personnels.

Durée | Le FCPE a été créé le 15/02/2017 pour une durée de 99 ans.

Objectifs | Le fonds a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à son indicateur composite, représenté par 30% de l'indice Euro Stoxx 50 NR EUR, 20% de l'indice Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR, 30% de l'indice Morningstar Euro Zone 5-7 treasury Bond GR EUR et de 20% du taux €STR capitalisé (dividendes et/ou coupons réinvestis). La gestion est réactive, en fonction des anticipations de l'équipe de gestion sur l'évolution du marché actions le fonds peut adopter tour à tour un profil à dominante obligataire ou actions. En conséquence, le fonds peut être investi ponctuellement dans des actifs monétaires et obligataires en cas d'anticipation de baisse du marché actions et peut s'éloigner significativement des proportions de l'indice tout en respectant les fourchettes d'expositions mentionnées ci-après.

Les investissements sont réalisés dans des OPCVM (de 90% à 100%) et /ou FIVG (jusqu'à 10% maximum) dont 50% minimum d'OPC d'Auris Gestion. Pour le solde, le FCPE pourra détenir des OPC d'autres sociétés de gestion. A ce titre le fonds pourra détenir jusqu'à 80% maximum de son actif du fonds TRUSTEAM OPTIMUM géré par Auris Gestion dont la stratégie d'investissement est décrite ci-dessous :

TRUSTEAM OPTIMUM est un fonds diversifié géré de manière discrétionnaire, le FCP est investi en produits monétaires euros, obligations à court et moyen terme euros et en actions, en maîtrisant la volatilité et en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant. Pour la part en actions, la stratégie d'investissement est opportuniste. Elle consiste à mettre en place des stratégies de rendement en :

- identifiant des sociétés des pays de la Zone Euro visibles sur des critères de croissance, de récurrence de l'activité, des marges et de satisfaction client,
- sélectionnant celles dont la valorisation est raisonnable,
- en investissant sur ces sociétés de grandes et moyennes capitalisations, soit au travers d'obligations convertibles, de stratégies d'options, ou d'actions associées à des options principalement des ventes de call), afin de limiter le risque de façon convexe.

Les investissements du FCPE sont réalisés uniquement via des OPC de toutes classes d'actifs. Ces investissements et la répartition entre les différents actifs dépendront des conditions de marchés, des opportunités

de diversification du portefeuille et seront déterminés de façon discrétionnaire par la société de gestion.

Le processus de gestion du FCPE repose sur une sélection d'OPC dont la combinaison est issue de la grille d'allocation définie par la société de gestion et qui précise le pourcentage investi dans chaque OPC. Un comité de gestion se réunit régulièrement pour examiner la grille d'allocation des différents OPC sous-jacents et le cas échéant pour la faire évoluer dans les limites d'exposition du FCPE indiquées ci-dessous :

Actions de 20% à 70% - Obligations de 20% à 80% dont 50% maximum d'obligations spéculatives - Sensibilité de la poche obligataire comprise entre -1 à +4 - Change de 0% à 100% (hors pays de l'union européenne) - Pays émergents de 0% à 50%.

Indicateur de référence | 30% Euro Stoxx 50 NR EUR + 20 % Morningstar Global Target Market Exposure NR EUR + 30% Morningstar Euro Zone 5-7 Treasury Bond GR EUR + 20% €STR capitalisé (dividendes et/ou coupons réinvestis)

Investisseurs de détail visés | La part est destinée aux salariés, anciens salariés, mandataires sociaux, retraités et préretraités de Trusteam Finance, Monte Paschi ou aux entreprise adhérentes au PEI MONTE PASCHI. Le FCPE est destiné à tous souscripteurs souhaitant être exposés aux marchés actions (de toutes capitalisations) et obligataires privés et/ou publics (sans référence à des critères de notation financière particuliers) de toutes zones géographiques tout en acceptant de s'exposer aux risques associés des marchés sur une période de 5 ans minimum. Il s'adresse à des investisseurs qui acceptent un risque de perte en capital. Les parts de ce FCPE ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux résidents des Etats-Unis/« U.S. Person » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « U.S. Person » telles que définies dans le Règlement du FCPE.

Affectation des revenus | Capitalisation pure

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats | Vous pouvez obtenir le rachat de vos parts auprès du teneur de compte d'épargne salariale choisi par votre entreprise. Les ordres de souscriptions ou de rachats reçus chaque jour avant minuit sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative en fonction des jours d'ouverture de la bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Fréquence de valorisation | La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Dépositaire | CACEIS Bank

Le prospectus, le DIC, les rapports et les comptes périodiques du fonds TRUSTEAM OPTIMUM sont disponibles sur simple demande auprès de Eres Gestion. Ces documents sont disponibles uniquement en français.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce FCPE pour une durée supérieure à 5 années.

⚠ Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) I

Ce que vous obtiendrez de ce FCPE dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 130 €	6 170 €
	Rendement annuel moyen	-18.70%	-9.21%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 590 €	10 510 €
	Rendement annuel moyen	-14.10%	1.00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 480 €	12 030 €
	Rendement annuel moyen	4.80%	3.77%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 320 €	13 920 €
	Rendement annuel moyen	23.20%	6.84%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2024 et 2025.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ERES GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Coûts totaux	144 €	894 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.44%	1.50% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5.26% avant déduction des coûts et de 3.77% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous propose ce FCPE afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.42% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	142 EUR
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Une quote-part des frais de gestion sert à couvrir les coûts de commercialisation et de distribution des parts.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée | supérieure à 5 ans
 La période de détention recommandée a été calculée en adéquation avec l'objectif d'investissement du FCPE. Cette durée ne tient pas compte des contraintes de blocage propres aux plans d'épargne salariale et retraite.
 Vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période de détention recommandée, ou conserver votre investissement plus longtemps. La Société de Gestion peut mettre en place un mécanisme de plafonnement des rachats « Gates » ou prolonger le préavis de rachat selon les modalités de fonctionnement décrites à l'article 15 – Rachat du règlement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez envoyer un courrier à Eres Gestion, Service Réclamations au 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02 ou un email à l'adresse électronique contact@eres-group.com.
 Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter notre politique en vigueur à l'adresse suivante : [traitement-des-reclamations.pdf \(eres-group.com\)](#).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Ce FCPE est constitué d'autres catégories de parts. Vous pouvez trouver des informations sur ces parts dans le règlement du FCPE ou sur le site internet : www.eres-group.com/eres-gestion.
 Le règlement, les derniers documents périodiques et d'autres documents d'informations relatifs au FCPE sont disponibles en français sur le site internet www.eres-group.com/eres-gestion, ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : Eres Gestion - 115 rue Réaumur, CS 63235, 75080 Paris Cedex 02.

Teneur de compte conservateur de parts | Le teneur de compte de vos avoirs est choisi par votre entreprise, vous devez donc vous rapprocher de celle-ci pour connaître son identité.

Conseil de surveillance | Le Conseil de surveillance de ce FCPE est composé pour chaque entreprise adhérente ou groupe d'entreprises d'un membre salarié porteur de parts et d'un membre entreprise ou groupe d'entreprises désigné par la direction des entreprises. Son rôle principal consiste à examiner les comptes annuels et le rapport de gestion du FCPE. Il décide également des fusions, scissions et liquidations. Pour plus de précisions, nous vous invitons à consulter le règlement du fonds.

Fiscalité | La législation fiscale du pays d'enregistrement du FCPE pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur.

Performances passées | Les informations relatives aux performances passées réalisées les 5 dernières années sont disponibles sur le site www.eres-group.com/eres-gestion.

Scénarios de performance | Les scénarios de performance sont mis à jour chaque mois. Vous pouvez consulter l'historique des scénarios sur le site www.eres-group.com/eres-gestion.